

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3806 - LUNDI 17 AOÛT 2020

ÉCONOMIE NATIONALE

Mille trois cents exonérations « injustifiées »



Des conteneurs prêts au dédouanement au port de Matadi

Au regard du contexte financier difficile, la RDC gagnerait en éliminant autant que possible toutes les sources de coulage des recettes publiques. A en croire l'Inspection générale des finances (IGF), l'État RD-congolais perd chaque année plus de 5 milliards de dollars américains sous forme d'exonérations fiscales. A ce jour, l'IGF a recensé environ mille trois cents exonérations fiscales.

L'institution appelle à un vrai travail de tri pour séparer les exonérations fiscales et autres compensations financières justifiées des simples détournements de deniers publics savamment organisés. A cela s'ajoutent d'autres compensations d'environ 900 millions de dollars américains découlant des jugements et créances de l'État, renseigne-t-on.

Page 3

AUGUSTIN KABUYA

« Nos partenaires du FCC ne sont pas sincères »



Le secrétaire général de l'UDPS, Augustin Kabuya d'un sévère réquisitoire.

L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) tient, depuis le vendredi 14 août, une conférence-atelier en marge de la journée de la jeunesse du parti. La séance inaugurale de ce forum avait été marquée par l'adresse du secrétaire général du parti, Augustin Kabuya, dont les propos dirigés contre le Front commun pour le Congo avaient tout l'air

Le numéro deux du parti présidentiel a manifesté son dépit de voir ce regroupement politique pro Kabila s'inscrire dans une logique de récupération du pouvoir d'ici les élections de 2023 alors que son bilan est largement négatif en termes d'amélioration du vécu quotidien de la population congolaise.

Page 2

ITURI

David McLachlan-Karr préoccupé par le climat sécuritaire de la province

Le coordonnateur humanitaire de l'ONU en RDC, David McLachlan-Karr, s'est dit très préoccupé par le climat délétère qui s'est installé en Ituri depuis le début de l'année et qui est en passe de transformer la province en poudrière humanitaire.

Condamnant avec énergie « toutes ces violences qui endeuillent des milliers de familles », ce haut fonctionnaire onusien regrette que du fait de ces violences, plusieurs centaines de personnes soient mortes. Il revient, selon lui, à l'État congolais d'investir dans la protection des civils et les solutions pacifiques pour répondre aux racines profondes qui déstabilisent la province.

Page 3



David McLachlan-Karr

FOOTBALL-TRANSFERT

Réaction de Nsengi Biembe sur le transfert de Muleka au Standard de Liège

Le sélectionneur des Léopards de la RDC a eu des mots encourageants à la suite de l'officialisation du transfert de Jackson Muleka de Mazembe vers le club belge de Standard de Liège. « Je te souhaite le meilleur pour les années à venir », a-t-il écrit sur son compte officiel Facebook.

Le jeune prodige Jackson Muleka (20 ans) formé à l'école de football du président de Mazembe, Moïse Katumbi, a signé au Standard de Liège pour une durée de quatre ans avec une année de plus en option.

Page 6

COALITION FCC-CACH

Augustin Kabuya : « Nos partenaires du FCC ne sont pas sincères »

L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) tient, depuis le vendredi 14 août, une conférence-atelier en marge de la journée de la jeunesse du parti avec pour thème central « Jeunesse pour un leadership orienté ».

Le forum de discussions a été une belle occasion pour les cadres du parti présidentiel de deviser avec les jeunes autour des enjeux politiques de l'heure avec, en filigrane, des stratégies à arrêter en fonction des prochaines échéances électorales. La séance inaugurale de ce forum avait été marquée par l'adresse du secrétaire général du parti, Augustin Kabuya, dont les propos dirigés vers le Front commun pour le Congo (FCC) avaient tout l'air d'un sévère réquisitoire. Pour ce cadre de l'UDPS qui a confirmé la mauvaise passe que traverse la coalition FCC-Cach à l'heure actuelle, le président Félix Tshisekedi a plus d'une fois sauvé les meubles grâce à ses bonnes dispositions d'esprit sans lesquelles la coalition au pouvoir aurait déjà éclaté. « Si le chef de l'État n'avait pas cette bonne éducation, cette histoire allait s'arrêter dès le premier mois que nous nous sommes retrouvés ensemble », a déclaré le numéro deux du parti présidentiel devant des centaines de jeunes rassemblés à ce qui tient lieu de permanence.

Pour tout dire, Augustin Kabuya tient le FCC pour responsable du malaise qui règne présentement au sein de la coalition sur fond de suspicion avec, à la clé, une guerre de tranchées entre cadres et militants de deux camps politiques. Il a manifesté son dépit de voir ce regroupement politique pro-Kabila s'inscrire dans une logique de récupération



Augustin Kabuya

du pouvoir d'ici les élections de 2023 alors que son bilan est largement négatif en termes d'amélioration du vécu quotidien de la population congolaise. « Nos amis ont géré ce pays pendant 18 ans mais ils continuent toujours à rêver de récupérer encore le pou-

voir pour nous maintenir dans des mauvaises conditions qu'ils nous ont laissés avant de partir », a-t-il lâché, sans mâcher des mots.

D'où le coup fourré asséné au mandat de Félix Tshisekedi que le FCC voudrait voir échouer, a confirmé Augustin

Kabuya qui dénonce le plan machiavélique mis en place par certains acteurs politiques de cette plate-forme pour saper l'action de l'actuel chef de l'Etat. « Toutes les stratégies sont mises en marche pour faire échec à la vision du chef de l'État. Ce n'est pas normal

», a-t-il déploré avant de révéler l'intention de la direction de l'UDPS de donner un second mandat à Félix Tshisekedi avec une majorité confortable au Parlement susceptible de lui permettre de gouverner selon sa propre vision.

A l'endroit de la jeunesse de l'UDPS, Augustin Kabuya a tenu un discours d'exhortation afin de faire échec au projet sordide du FCC. « C'est pour quoi vous la jeunesse, vous devez prendre conscience. Vous, jeunes, devez être éveillés par rapport à la manipulation et à l'intoxication. Savez-vous comment certains hommes politiques utilisent la jeunesse pour se régler des comptes, pour obtenir leurs intérêts ? » a-t-il lancé à l'assistance essentiellement composée des jeunes.

Pour rappel, le climat au sein de la coalition FCC-Cach est, pour l'heure, très tendu. Depuis la mise en place de cette coalition, plusieurs crises se sont déjà déclenchées conduisant les deux camps de menacer de se retirer. Nonobstant le bémol mis par le chef de l'Etat lors de son dernier passage à Brazzaville sur fond d'un plaidoyer en faveur du maintien de la coalition, la tension est toujours perceptible dans les deux camps qui n'arrêtent pas de se lancer des pics via leurs cadres et militants respectifs, visiblement peu enclins à l'unité et au partage d'une vision commune.

Alain Diasso

« C'est pourquoi vous la jeunesse, vous devez prendre conscience. Vous, jeunes, devez être éveillés par rapport à la manipulation et à l'intoxication. Savez-vous comment certains hommes politiques utilisent la jeunesse pour se régler des comptes, pour obtenir leurs intérêts ? »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ITURI

David McLachlan-Karr préoccupé par le climat sécuritaire de la province

Le coordonnateur humanitaire en RDC dit condamner avec énergie « toutes ces violences qui endeuillent des milliers de familles ».

Le coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), David McLachlan-Karr s'est dit très préoccupé par le climat délétère qui s'est installé en Ituri depuis le début de l'année et qui est en passe de transformer la province en poudrière humanitaire. Condamnant avec énergie « toutes ces violences qui endeuillent des milliers de familles », ce haut fonctionnaire de l'ONU regrette que du fait de ces violences, plusieurs centaines de personnes soient mortes ; plus de 660 mille personnes aient dû se déplacer à l'intérieur de l'Ituri depuis janvier 2020 ; des milliers d'autres aient également dû trouver refuge dans les pays voisins.

Toutefois, David McLachlan-Karr, qui a dit souhaiter « rappeler la nécessité de préserver le caractère civil et humanitaire des sites de personnes déplacées selon les règles et principes internationaux qui régissent ces sites ainsi que les personnes qui y vivent », a également rassuré que les acteurs humani-



David McLachlan-Karr

itaires s'investissent pour apporter secours et assistance à ceux dans le besoin dans la mesure des moyens financiers dispo-

nibles. Mais, pour lui, il revient à l'Etat congolais, en premier lieu, d'investir dans la protection des civils et les solutions pacifiques

pour répondre aux racines profondes qui déstabilisent la province.

Il est indiqué que, depuis le

« rappeler la nécessité de préserver le caractère civil et humanitaire des sites de personnes déplacées selon les règles et principes internationaux qui régissent ces sites ainsi que les personnes qui y vivent »

début de l'année, des milliers de familles sont victimes de violences ininterrompues dans cette partie de la RDC, payant un fort prix en termes de morts, de déplacements de personnes, de pertes de biens et de violations des droits de l'Homme, particulièrement dans les régions de Djugu, Mahagi et au sud d'Irumu, en Ituri. Semaine après semaine, indique le coordonnateur humanitaire en RDC dans un communiqué publié, le 11 août, par son bureau, ces hommes, femmes et enfants sont victimes des violences, soit entre des bandes armées, soit entre l'armée congolaise et ces bandes armées. La semaine passée, poursuit l'office du coordonnateur humanitaire dans le pays, n'a pas été différente des précédentes. « Au cours des derniers jours, on rapporte un bilan provisoire de plus d'une vingtaine de personnes tuées, notamment au niveau des zones de santé de Damas, Kilo et Rwampara, dans des attaques armées », s'est indigné ledit bureau.

Lucien Dianzenza

ÉCONOMIE NATIONALE

Mille trois cents exonérations « injustifiées »

L'Inspection générale des finances (IGF) parle d'un manque à gagner de plus de 5 milliards de dollars américains pour le compte du Trésor public. Par ailleurs, l'institution appelle à un vrai travail de tri pour séparer les exonérations fiscales et autres compensations financières « justifiées » des simples « détournements de deniers publics savamment organisés ».

Au regard du contexte financier difficile, la RDC gagnerait en éliminant autant que possible toutes les sources de coulage des recettes publiques. L'État RD-congolais perd chaque année plus de cinq milliards de dollars américains sous forme d'exonérations fiscales. A ce jour, l'IGF a recensé environ mille trois cents exonérations fiscales. Il s'agit ni plus ni moins, renchérit-elle, « d'un moyen savamment utilisé pour détourner les deniers publics ». Aussi les efforts actuels de l'IGF visent-ils à « déterminer les exonérations injustifiées en vue de proposer au gouvernement de la République leur annulation suivie de pénalités conséquentes à imposer aux bénéficiaires indues ».

Par rapport aux compensations, autre dossier brûlant, l'IGF s'engage également à appliquer la même rigueur pour aider finalement le gouvernement de la République à maxi-

miser ses recettes. D'emblée, elle évoque également des compensations « justifiables », notamment celles en vigueur dans le secteur pétrolier et minier représentant environ six cents millions de dollars américains. Pour le reste, l'IGF se veut moins clément : « Il y a d'autres compensations d'environ neuf cents millions de dollars américains découlant des jugements et créances de l'État. Tout doit être fait en sorte que les vraies compensations soient maintenues et les fausses soient annulées ».

S'adressant à l'opinion nationale, le patron de l'IGF, Jules Alingete, a apporté un début d'éclairage sur les enquêtes initiées par son office. Selon lui, il y a neuf cents millions de dollars US de compensations qui sont faites sur rien. « 99 % de produits de la corruption ne profitent qu'à 1 % de la population, et 99 % de la population ne profitent qu'à 1 % des produits de la corrup-

tion ». Il va plus loin en précisant que ce 1 % de profiteurs est constitué des « personnes puissantes ». Le jeudi dernier, il avait eu déjà à présenter l'état d'avancement des missions de contrôle directement au Premier ministre Sylvestre Ilunga. Au cours de cet échange à la Primature, l'IGF a assuré disposer des moyens nécessaires pour remplir les missions lui assignés par le gouvernement central.

Se voulant rassurant, l'IGF assure de son professionnalisme dans l'accomplissement de cette tâche délicate qui promet tout de même des tensions futures entre les autorités RD-congolaises et les milieux des affaires. En effet, des pressions seraient même exercées pour l'inciter à abandonner purement et simplement le travail d'analyse du mécanisme de compensation ou d'exonération.

Laurent Essolomwa

ORGANISATION JUDICIAIRE

La FBCP fustige la récente mise en place des magistrats

Pour l'ONG, cette promotion des magistrats du siège et du parquet violerait l'article 14 de la loi organique n°06/020 du 10 octobre 2006 portant statut des magistrats telle que modifiée et complétée par la loi organique n° 15/014 du 1er août 2015.

Dans son communiqué du 14 août en rapport avec la récente mise en place des magistrats du siège et du parquet, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) dit déceler une violation flagrante de droit de l'Homme. Et l'ONG demande au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) de la corriger « pour éviter de nombreux recours tant administratifs que judiciaires ».

La FBCP relève, en effet, que cette récente mise en place des magistrats effectuée par le procureur général près la Cour constitutionnelle, faisant fonction du président du CSM, en exécution des ordonnances d'organisation judiciaire du président de la République portant promotion des magistrats du siège et du parquet, violerait l'article 14 de la loi organique n°06/020 du 10 octobre 2006 portant statut des magistrats telle que modifiée et complétée par la loi organique n° 15/014 du 1er août 2015.

Cette ONG, se référant à cet article qui dispose que « le juge est inamovible. Il ne peut être déplacé que sur sa demande acceptée ou suite à une promotion ou encore pour des raisons liées à ses fonctions dûment constatées par la hiérarchie qui en saisit le CSM », note que depuis la publication de la mise en place, au soir du jeudi 6 août, sur les antennes de la radiotélévision publique, elle ne cesse d'enregistrer des appels venant de plusieurs provinces dont la ville de Kinshasa. A l'en croire, les appelants dénoncent le déplacement des magistrats du siège qui n'étaient pas concernés par les ordonnances d'organisation judiciaire à exécuter vers d'autres provinces et leur remplacement par ceux qui ont été promus. Notant que cette décision viole ainsi le principe d'inamovibilité du juge garanti par l'article 150 de la Constitution et l'article 14 de la loi susvisée, la FBCP attend de la CSM la correction de cette situation.

.L.D.

INTERVIEW

Bienvenu Sene Mongaba : « *Nous ne faisons pas la promotion des langues congolaises uniquement pour des besoins identitaires* »

Fondateur et animateur des Editions Mabiki, l'écrivain, qui a pour cheval de bataille l'usage des langues du Congo dans l'enseignement à tous les niveaux, livre le fond de sa pensée au sujet de sa démarche déjà appliquée au sein de son école. Mû par l'intime conviction que les Congolais et le Congo ne s'en porteront que mieux, il confie au Courrier de Kinshasa que c'est la condition sine qua non pour former des citoyens capables de prendre en main la destinée de notre société.



Bienvenu Sene Mongaba, fondateur des Editions Mabiki (DR)

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Comment devrait-on vous présenter à nos lecteurs ?

Bienvenu Sene Mongaba :

Je suis Bienvenu Sene Mongaba, j'ai grandi à Kingasani. Marié et père de trois enfants, je me bats pour la promotion des langues congolaises que je préconise l'usage aussi bien comme langue d'enseignement à tous les niveaux en République démocratique du Congo, que dans le domaine culturel, notamment la littérature et le cinéma.

L.C.K. : Quelles sont les actions concrètes menées personnellement dans ce sens ?

B.S.M. :

Je le fais au travers des Editions Mabiki que j'ai créées en Belgique en 2005. J'y publie des romans, manuels scolaires et livres de tout genre en langues congolaises. Etant donné que je fais la promotion de la littérature congolaise, je publie aussi des manuels en français ou en anglais. À côté de cela, je suis promoteur d'une école à Kimbanseke, l'Institut Nsene-Etienne. C'est une école classique de niveau primaire et secondaire où toutes les matières sont enseignées en lingala. Dès lors, les élèves apprennent le français et l'anglais au même titre que les autres matières. Ainsi, le reste à l'instar de la chimie, les mathématiques, la couture, la comptabilité sont expliquées en lingala. C'est en quelque sorte un enseignement bilingue vu que la plupart des manuels utilisés jusqu'ici sont en français. De ce fait, les enseignants com-

binent le lingala et le français. Les Editions Mabiki et l'Institut Nsene-Etienne sont les deux actions directes que je mène pour la promotion des langues congolaises. Je suis également le responsable de l'ASBL Mabiki où notre expertise est mise à contribution de manière associative lors des rencontres ou manifestations littéraires ou culturelles.

L.C.K. : Quels genre de livres les Editions Mabiki publient-ils ? Les auteurs sont-ils uniquement congolais et de la diaspora ?

B.S.M. :

En général, il n'y a pas d'exclusivité de nationalité mais les auteurs que nous publions sont en grande partie congolais et, dans une moindre mesure, des auteurs d'autres pays africains. Et en ce qui concerne, les Congolais, l'on en trouve de la diaspora mais la majorité habite le Congo, surtout à Kinshasa. Les Editions Mabiki publient différentes catégories d'ouvrages. En littérature, il y a les romans, la poésie, les essais en lingala et en français mais également en ciluba, nous en publions de plus en plus. Nous en avons aussi déjà publié en kikongo et swahili. À part cela, il y a les manuels scolaires édités dans une logique de réécriture du contenu des matières scolaires. Nous

le faisons estimant que les manuels proposés ne visent pas vraiment à former les citoyens congolais à prendre en charge l'avenir du pays. Nous proposons un contenu différent tout en respectant le programme national de la RDC. Par ailleurs, certains professeurs d'universités publient aussi chez nous. Nous accordons un espace aux bandes dessinées et aux livres pour enfants. Dans la catégorie dédiée à la jeunesse, la série Mutos bilingue français-lingala et même des fois trilingue, anglais-français-lingala est mise en avant. Elle raconte les aventures quotidiennes d'un enfant de Kingasani. Cela offre aux petits écoliers congolais un imaginaire local et à ceux de la diaspora un aperçu des réalités de chez nous. C'est un livre littéraire pour enfants mais qui participe à l'éveil scientifique à travers les divers sujets abordés, notamment le coltan, les animaux, la chèvre, le coq, la poule, etc. une manière de faire découvrir le Congo et ses différentes ressources.

L.C.K. : Lorsque vous publiez un auteur non congolais, dans quelle langue le faites-vous ?

B.S.M. :

Nous publions un auteur camerounais dont l'ouvrage parle de l'histoire de l'Afrique. Ce sera fait en français accompagné d'une

traduction en lingala parce que, à côté des éditions, nous développons aussi un service de traduction du français ou de l'anglais vers les langues congolaises, car nous ne faisons pas la promotion des langues congolaises uniquement pour des besoins identitaires. Nous avons choisi de le faire après le constat qu'au pays les gens ne connaissent pas bien le français. Ceux qui le comprennent sont une infime minorité. Si nous devons développer ce pays, nous n'y parviendrons pas avec elle mais plutôt avec la majorité de la population.

Pour cela, il faudrait que nous amenions le savoir aussi bien culturel que scientifique, scolaire dans nos langues afin que la majorité y ait accès. Nous n'allons pas continuer à imposer aux enfants l'apprentissage du français en premier pour leur permettre ensuite d'apprendre la chimie, la physique ou l'électronique. Si c'est possible de leur enseigner l'électronique ou la médecine en lingala, ce serait l'idéal. Partout ailleurs au monde, les gens apprennent à partir de leurs langues, ce n'est qu'en Afrique, en raison de l'histoire, pour des besoins d'occupation, que nous nous sommes retrouvés à apprendre dans des langues qui ne sont pas les nôtres ! Avec des langues étrangères imposées comme langues d'enseignement, il ne faut pas s'attendre à un enseignement efficace si celui à qui est dispensé le savoir ne comprend rien de ce qui lui est dit. Le travail est fait de manière superficiel. Or, si l'on veut aller au fond des choses, nous avons la conviction qu'il faut enseigner dans nos langues de la maternelle au postdoctoral. Cela nécessite une grande sensibilisation car, pour l'heure, l'école africaine, ou devrais-je circonscrire, l'école congolaise n'existe pas encore ! L'école d'aujourd'hui est une école coloniale qui forme des exécutants, nous sommes formés de la sorte. De la première primaire jusqu'à l'université, les choses sont ainsi faites. Même la manière

dont les examens sont posés va dans ce sens, le professeur demande qu'on lui restitue ce qu'il a dit. Il suffit de le faire pour obtenir huit sur dix.

Au bout des études, lorsque l'on se retrouve face à un pays à diriger, plus personne ne te dit ce qu'il faut faire. Pour n'avoir pas été formé à trouver des solutions aux problèmes de la société, c'est normal qu'aujourd'hui nous soyons dans l'impasse. Nous avons tous été formés à être des reproducteurs, tous, je ne m'exclus pas ! Si nous voulons changer la donne, nous devons commencer à former des citoyens, des personnes capables de prendre en main la destinée de notre société. Des personnes sur qui la société doit pouvoir compter. Un ingénieur doit pouvoir résoudre les problèmes des érosions, la saleté, etc. Un médecin ne devrait pas se contenter de soigner la malaria, mais penser aussi à la prévention, par exemple. Nous sommes convaincus que pour atteindre un certain niveau de créativité, avoir des personnes capables d'inventer, de créer, trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans leur société, elles doivent être formées dans leurs langues. Dans mon cas, j'ai dû fournir un effort incommensurable pour arriver à m'exprimer en français de la manière dont je le fais. C'est impensable que j'aie passé du temps à fournir de gros efforts pour maîtriser une langue. Après l'avoir fait, il est difficile d'avoir de l'énergie pour créer. Nous devrions donc enseigner nos enfants dans nos langues pour qu'ils assimilent mieux les choses et comprennent tous les contours de la science transmise afin de pouvoir créer et inventer. Le Congo a aujourd'hui besoin d'inventeurs, de créateurs, de citoyens. C'est cela la logique cachée derrière cette démarche que nous menons dans la promotion des langues congolaises.

Propos recueillis par Nioni Masela

JOURNÉE DE LA JEUNESSE

Simon Mayemba appelle les jeunes à plus de responsabilité

Psychologue de formation, formateur des métiers et chef d'entreprise, Simon Mayemba Vangu est fils d'un chauffeur qui ne savait même pas écrire son nom, comme il aime se présenter. Pour célébrer la journée mondiale de la jeunesse, il appelle les jeunes à se prendre en charge pour un Congo où il fera beau vivre dans quelques décennies.

Simon Mayemba interpelle les jeunes congolais sur leurs responsabilités au pays. Il s'intéresse surtout aux jeunes leaders sans coloration politique prêts à s'engager sans restriction pour la refondation de la RDC. Directeur général de GEI, Simon Mayemba pense à un autre Congo, tourné vers le développement intégral, durable et rapide grâce au concours d'une jeunesse engagée.

En effet, ce formateur aux métiers envisage une série de conférences dans certaines universités et instituts supérieurs pour apprendre aux jeunes à rendre ce rêve une réalité. Il estime que, contrairement aux pays africains sous tutelle de la France comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire qui avaient déjà des députés au Parlement français, les Congolais n'étaient pas préparés et l'on comptait à peine un universitaire Thomas Kanza et quelques cadres comme Kasavubu, ancien séminariste, Lumumba et autres.

Le développement intégral passe par la modernisation des



Simon Mayemba

chefferies, territoires et secteurs, un développement par la base, affirme-t-il. Pour lui, il faut donner à toutes les communautés locales, comme en Chine, tous les moyens pour permettre à chaque citoyen d'avoir accès à tous les services comme les hôpitaux, les bibliothèques, les cercles sportifs, etc. Il souligne : « Lumumba disait que le peuple congolais n'a pas besoin de démocra-

tie, mais il a besoin de paix, de pain, de santé publique, de scolariser ses enfants, du bien-être ». Le libre-penseur estime que le développement durable passe par l'intégration de toutes les contrées de la République démocratique du Congo, par une réorganisation de la collectivité à la base en quelques décennies comme en Chine. Simon Mayemba n'occulte cependant pas les

réalités sur le terrain. « Dans quinze ans, nous pouvons fournir des efforts et étonner le monde », optimise-t-il.

Simon Mayemba a exprimé sa tristesse face à une jeunesse désœuvrée abandonnée à son triste sort et qui ne sait quoi faire de sa vie : « Je suis triste parce que je regarde sans réaction la déliquescence de cette dynamique, de cette sève qui est gaspillée par les irrespon-

sables. Cessez chers jeunes d'être originaires de telle province, la jeunesse de tel parti et de ceci ou cela. Soyez d'abord vous. Il faut se réunir, se mettre ensemble, réfléchir ensemble à partir de rien. Si vous faites quelque chose en exigeant d'abord l'argent, laissez tomber le projet car c'est la volonté qui compte d'abord ». Et de conclure : « La jeunesse doit se prendre en charge comme l'a dit notre héros Mzee Laurent Désiré Kabila. Plus nous accompagnerons les autres, plus nous serons derrière, plus nous hypothéquons les chances de nous développer. Si seulement si nous savons que les premières barrières ce sont ces politiciens-là avec leur constitution des partis fédéraux, des vingt-six provinces, des chambres basses, chambres hautes, des partis politiques, des démocraties, c'est-à-dire faire ce que l'on veut, quand on veut, ça n'ira pas. Pour couper court, la jeunesse doit se prendre en charge. »

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



MERCATO

Ngakia s'engage avec Watford, Kabasele va à Al-Diwaniya SC en Irak

Deux binationaux viennent de changer des clubs en cette période de mercato marqué par la crise sanitaire due à la pandémie de covid-19. Jeremy Ngakia quitte un club de Premier League pour la Championship alors que Nathan Kabasele s'en va en Irak.

Le mercato n'est pas encore fini pour des binationaux congolais. Libre de tout contrat, le jeune défenseur Jeremy Ngakia (19 ans) a quitté West Ham (Premier League anglaise) son club formateur pour s'engager avec Watford, relégué en Championship (D2 anglaise). La durée du contrat n'a pas été précisée. Quelques jours auparavant, le jeune défenseur faisait ses adieux sur les réseaux sociaux : « *Je veux dire un grand merci à vous tous pour l'amour et le soutien que j'ai reçus pendant mon séjour à West Ham. Je tiens à remercier personnellement le manager pour l'opportunité qu'il m'a donnée de jouer au football en Premier League, c'était spécial de faire mes débuts en équipe contre Liverpool. Merci aux fans pour le sou-*



Jeremy Ngakia

tien incroyable qu'ils m'ont apporté pendant mon séjour au club. Je tiens également à remercier tous les membres du club qui m'ont aidé en cours de route, en particulier mes coéquipiers qui m'ont soutenu. J'ai tellement appris de vous tous et je n'oublierai jamais mon voyage ».



Nathan Kabasele

L'on rappelle que Ngakia n'a pas souhaité renouveler son contrat à West Ham arrivé à terme le 30 juin, en dépit de la volonté des dirigeants des Hammers. Le jeune défenseur exigeait un salaire de 80 mille livres sterling par mois, mais le club n'était pas prêt à ne lui verser que 20 mille livres. Watford qui l'a signé

ne paiera que les indemnités de formation, sans frais de transfert. Intégré au sein de l'équipe lors de la deuxième moitié de la saison, Ngakia a été exceptionnel dans huit matchs qu'il a disputé, ponctués d'une passe décisive. Il va pouvoir avoir du temps de jeu à Watford et accroître son expérience.

Ancien international des équipes d'âge de Belgique (U6, 17, 18, 19 et 21), Nathan Kabasele a, pour sa part, choisi une destination assez exotique en ce mercato d'été marqué par la pandémie de covid-19. Il a paraphé un contrat deux ans avec Al-Diwaniya SC en Irak. Le contrat a été officialisé à travers le président du club, Hussein Ali Karim. Le joueur de 26 ans quitte donc FC Voluntari en Roumanie pour le pays de feu Saddam Hussein, lui qui a été successivement joueur de Westerlo en Belgique, Torino en Italie, De Graafschap aux Pays-Bas, Mouscron, l'Union Saint Gilloise et Anderlecht en Belgique. Il va tenter de se mettre en valeur dans le championnat irakien après trois saisons peu fameuses.

Martin Engimo

FOOTBALL

Réaction de Nsengi sur le transfert de Muleka au Standard de Liège

Le sélectionneur des Léopards de la RDC a eu des mots encourageants à la suite de l'officialisation du transfert de Jackson Muleka de Mazembe vers le club belge de Standard de Liège.

Le jeune prodige Jackson Muleka (20 ans), formé à l'école de football du président de Mazembe Moïse Katumbi, a signé au Standard de Liège pour une durée de quatre ans avec une année de plus en option. L'officialisation de son transfert chez les Rouches a suscité la réaction du sélectionneur des Léopards, Christian Nsengi Biembe. Ce dernier a eu le joueur chez les Espoirs, avant de le convoquer pour la première fois chez les A pour les éliminatoires de la 32e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). « *Je te souhaite le meilleur pour les années à venir. Bravo au Standard pour cet excellent choix. Merci pour cette bonne nouvelle dans cette période compliquée* », a écrit Christian Nsengi sur son compte officiel Facebook par rapport au transfert du joueur qui était sur le point de prendre la direction de Lille en France pour ensuite aller en prêt à Mouscron en Belgique. Du côté de Mazembe son désormais ancien club, on se réjouit de ce transfert. « *Le*



Christian Nsengi Biembe, sélectionneur des Léopards de la RDC


Tout-Puissant Mazembe se réjouit de cette mutation qui a pu s'opérer, dans l'intérêt des trois parties, grâce à l'étroite collaboration entre les deux clubs et sans l'intervention d'intermédiaires. Cette collaboration avait déjà permis par le passé le transfert des anciens joueurs du TP Mazembe, Christian Luyindama, Merveille Bope et Jonathan Bolingi, avec le succès que l'on connaît », réagit le club sur son site web officiel. Jackson Muleka, rappelle-t-on, a été meilleur buteur

de la Ligue des champions d'Afrique avec Mazembe (sept buts avec trois doublés en dix matchs), et co-meilleur buteur du championnat de la Ligue nationale de football -Linafoot- (avec Vinny Bongonga du Daring Club Motema Pembe) avec seize buts. Il va probablement faire partie du groupe du sélectionneur Nsengi Biembe pour la reprise des matchs des éliminatoires de la CAN suspendus depuis mars à cause de la pandémie de covid-19.

Martin Engimo

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

**Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo**

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



COVID 19

Bilan et faits marquants à travers le monde

Le nombre de morts dus au Covid-19 a doublé depuis le 2 juin et plus de 100.000 nouveaux morts ont été recensés depuis le 26 juillet. L'Afrique est le continent le moins touché après l'Océanie.

La pandémie de nouveau coronavirus a tué 750.000 personnes dans le monde sur 20,6 millions de cas déclarés. Amérique latine et Caraïbes sont la région la plus touchée et près de la moitié des décès mondiaux du Covid-19 ont été enregistrés dans quatre pays : Etats-Unis, Brésil, Mexique et Inde.

L'Afrique qui recense 24.272 décès pour 1.075.589 cas est le continent le moins touché après l'Océanie (394, 24.391) mais a enregistré plus de la moitié de ses morts depuis le 6 juillet. Parmi les pays les plus durement atteints, la Belgique déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 85 décès pour 100.000 habitants, suivi par le Royaume-Uni, le Pérou, l'Espagne, et l'Italie.

Les faits marquants dans le monde

L'Amérique latine en première ligne pour tester les vaccins. Le gouvernement de l'Etat brésilien du Parana (sud) a signé mercredi un protocole d'accord avec la Russie pour essayer et produire son nouveau vaccin Spoutnik V contre le coronavirus. De leur

côté, l'Argentine et le Mexique vont prendre en charge la production et la distribution en Amérique latine - sauf au Brésil - du futur vaccin contre le coronavirus élaboré conjointement par le laboratoire AstraZeneca et l'université d'Oxford. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est quant à elle dite impatiente d'analyser les essais cliniques du nouveau vaccin russe Spoutnik V. Pérou : retour du couvre-feu dominical. Le Pérou a annoncé mercredi le retour du couvre-feu dominical et a interdit les rassemblements familiaux devenus la principale source de contagion du coronavirus dont le nombre quotidien de nouveaux cas a atteint un nouveau record. En l'espace de 24 heures, 8.875 nouveaux cas de contamination au Covid 19 ont été recensés, selon le ministère de la Santé.

Le port du masque obligatoire à Bruxelles. Une mesure appliquée depuis mercredi dans l'espace public sur tout le territoire de la région de Bruxelles pour lutter contre la propagation du coronavirus, a annoncé le gouvernement régional. Il l'était déjà dans la plupart des lieux publics clos

depuis le 11 juillet pour toutes les personnes âgées d'au moins 12 ans.

Confinement en Nouvelle-Zélande. Le pays envisage de prolonger le confinement de trois jours actuellement en vigueur dans sa plus grande ville, Auckland, à la suite de l'apparition d'un foyer de contamination.

Interdiction de fumer dans les rues trop fréquentées de Galice et des Canaries. La province espagnole de Galice interdit de fumer dans les rues et aux terrasses de café s'il n'est pas possible de respecter une distance de sécurité d'au moins deux mètres entre les personnes. Une mesure, inédite en Espagne, appliquées aussi dans les Canaries et qui pourrait s'étendre à Madrid.

Augmentation des cas en Irak. Le ministère irakien de la Santé a annoncé jeudi avoir recensé 3.841 contaminations au nouveau coronavirus en 24 heures, un record depuis le premier cas de Covid-19 recensé en février dans le pays. Ces nouveaux malades portent à 164.277 le nombre total de contaminations en Irak, dont 5.641 morts et 117.208 guérisons.

Fermetures de frontières et tests obligatoires. L'Italie a rendu obligatoire les tests de détection du coronavirus aux voyageurs arrivant de Croatie, Grèce, Malte et Espagne et interdit l'entrée sur son territoire de personnes en provenance de Colombie. La Jordanie a de son côté annoncé la fermeture de sa frontière avec la Syrie pendant une semaine à partir de jeudi, après que des membres du personnel travaillant au poste-frontière ont été testés positifs au nouveau coronavirus.

Report de la rentrée des classes en Turquie. Les établissements scolaires et universités commenceront à ouvrir en Turquie un mois après le début de l'année scolaire, a annoncé mercredi le gouvernement, le nombre de cas de contamination au coronavirus enregistrés chaque jour étant supérieur à 1.000. «Les écoles rouvriront avec l'enseignement à distance le 31 août», a déclaré à la presse à Ankara le ministre de l'Education Ziya Selcuk.

Calendrier sportif bousculé. Le marathon de Paris, prévu le 15 novembre, est annulé. Annulation également des Mondiaux

de cyclisme sur route, prévus du 20 au 27 septembre en Suisse. L'Union cycliste internationale travaille à un site de repli. Les rencontres qualificatives pour le Mondial-2022 et la Coupe d'Asie 2023 de football prévues en octobre et novembre sont elles reportées à des dates qui seront précisées ultérieurement.

Du poulet congelé porteur du virus. Le coronavirus a été découvert en Chine sur du poulet importé du Brésil, premier producteur mondial, ont annoncé jeudi les autorités chinoises. Le virus était présent sur des échantillons d'ailes de poulet congelées prélevés mardi, a précisé dans un communiqué la mairie de la métropole de Shenzhen (sud), aux portes de Hong Kong. Les autorités assurent avoir immédiatement procédé au dépistage des personnes ayant été en contact avec les produits contaminés, ainsi que de leurs proches. Ces tests se sont tous avérés négatifs. Le Covid-19 est une maladie respiratoire et rien ne laisse supposer pour l'heure qu'elle puisse se transmettre via l'ingestion de produits contaminés.

Julia Ndeko

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

N° 01/2020/METPFQE/PDCE-UCP

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDES SOCIALES

1-Contexte

Le gouvernement de la République du Congo, met en œuvre depuis 2014, avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale un Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE). Afin de garantir la mise en œuvre de l'une des stratégies de lutte contre le chômage et la pauvreté, le Congo a obtenu de la Banque Mondiale dans le cadre du Financement additionnel, une avance de préparation du Projet (PPA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer entre autres, les paiements au titre du contrat relatif aux services d'un Spécialiste en charge des sauvegardes sociales.

1-Mission du Spécialiste en Sauvegardes Sociales (SSS)
Le Spécialiste en Sauvegardes Sociales est placé sous l'autorité du Coordonnateur du PDCE.

Il/elle travaillera en étroite collaboration avec, l'ensemble du personnel et les différentes parties prenantes de mise en œuvre du PDCE et, en synergie avec les partenaires sur le terrain.

Le (la) spécialiste en sauvegarde sociale et environnementale aura pour missions principales et tâches de :

- Assurer la coordination et la liaison entre les structures gouvernementales, les populations bénéficiaires et les entreprises engagées dans le PDCE sur le volet social;
- Assurer la supervision et le suivi du processus de mise en œuvre des instruments de sauvegarde du Projet dans son ensemble;
- S'assurer de la prise en compte des intérêts sociaux des Communautés Locales (CL) dans l'organisation, la planification et le suivi des mesures d'atténuation sociale, conformément au cadre de gestion environnementale et sociale (CGES), au cadre de politique de réinstallation (CPR) en faveur des bénéficiaires du PDCE;
- Mettre en place un mécanisme et les outils nécessaires à la gestion et de traitement des plaintes. Ce mécanisme devrait intégrer entre autres, la prévention des actes/aspects liés au harcèlement sexuel, violence basée sur le genre et le rendre opérationnel;
- Veiller à la réalisation des formations en matière de bonnes pratiques sociales, à l'attention des différentes parties prenantes (prestataires de formation, apprenants, encadreurs de stage, personnel de suivi technico-pédagogique, Maîtres d'ouvrages délégués, formateurs, alphabétiseurs, ...);
- S'assurer de la prise en compte des questions sociales

et de prévention de violences sexuelles et liés au genre dans l'intégralité du projet PDCE, et prendra toutes les dispositions pour assurer l'élaboration des documents y afférent avant la réalisation des investissements, d'éviter les conflits et de s'assurer de la durabilité des actions menées;

- Veiller à la mise en œuvre des politiques opérationnelles de sauvegardes de la Banque Mondiale nécessaires dans le cadre du PDCE, en particulier en ce qui concerne la réduction des impacts sociaux négatifs potentiels pouvant subvenir dans la mise en œuvre des actions de formation ou d'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires;
- Veiller à la prise en compte des mesures garantissant l'Égalité des chances des femmes et des jeunes, dans l'ensemble des activités mises en œuvre par le PDCE et, en particulier dans la recherche de stage et d'emploi;
- Assister les responsables techniques des différentes activités pour garantir la prise en compte des priorités des populations locales dans la définition des approches et la mise en œuvre des programmes d'intervention;
- Organiser un dispositif de gestion de l'information, et assurer l'information et la sensibilisation pour le respect des droits et devoirs de tout acteur;
- Faire la diffusion adéquate des documents de sauvegarde sociale aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Projet;
- Apporter son soutien au processus d'élaboration des Évaluations Sociales, en particulier en ce qui concerne les consultations nationales, régionales et internationales;
- Produire les rapports (Trimestriel et circonstancié) de suivi des mesures de sauvegarde dans le domaine social et assurer la documentation et l'archivage de l'ensemble des activités liées aux mesures de sauvegardes sociales, ainsi que le reporting pour l'UGP et pour la Banque Mondiale;
- Participer à la préparation et aux missions de supervision interne et externe et prendre les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations;
- Conseiller et appuyer les activités de communication et de concertation mises en place avec toutes les parties prenantes;
- Participer à la conception, l'organisation et l'alimentation de la base de données sociales en coordination avec, le Spécialiste en suivi-évaluation et l'équipe de l'UGP;
- S'assurer que les aspects sociaux fassent partie intégrante du processus de validation des rapports des prestataires et/ou opérateurs;
- S'assurer (i) que les DAO incluent les clauses sociales

appropriées et que les propositions financières contiennent les lignes nécessaires pour budgétiser les aspects sociaux et (ii) que les TDR/Contrats des Cabinets de consultants incluent la supervision des clauses sociales ;

- Travailler en collaboration avec le Spécialiste en Passation de marchés pour s'assurer que les études sociales requises sont intégrées dans le Plan de Passation de Marchés (Intégration d'un critère social de notation dans la grille d'analyse et d'évaluation des offres);
- Participer à l'élaboration et la mise à jour des PTBA, en ce qui concerne la planification et la mise en œuvre des activités relatives aux sauvegardes sociales ;
- Préparer et organiser la mise en œuvre d'un programme de formation théorique et pratique des structures opérationnelles chargées de l'appui aux bénéficiaires sur les procédures et mécanismes de négociations et les méthodes pour assurer la participation des groupes-cibles spécifiques (femmes et jeunes).

1-QUALIFICATIONS ET PROFIL REQUIS

Le candidat doit avoir :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 4 minimum) en Sciences sociales, Sciences humaines, droit social, ou un diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience pertinente dans le domaine des sauvegardes sociales;
- Avoir au moins réalisée une mission similaire dans la mise en place, exécution et suivi des mécanismes et de gestion des plaintes dans le cadre des projets de développement ;
- Avoir une expérience dans la conception ou mise en place des outils de gestion et prévention des conflits sociaux;
- L'expérience dans l'évaluation, la gestion, la prévention et le règlement des conflits sociaux sauvegardes sociales est un atout ;
- Justifier d'une expérience dans le cadre des projets de développement ;
- Justifier d'une expérience dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et de la participation des populations à la mise en œuvre des activités des projets de développement ;
- Avoir des connaissances en informatique (Word, Excel, ACCES, PowerPoint ...) et internet;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- Faire preuve d'un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers;

-Être capable de travailler en équipe, sous pression et avec différents groupes d'acteurs multiculturels ;

-Une expérience dans la réalisation des études et/ou rapports sociaux stratégiques est un atout ;

1-Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- des copies des diplômes ou tout autre document justifiant la formation (les originaux seront demandés à la phase d'entretien pour les candidats inscrits sur la liste restreinte);
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine de l'audit.

1-Processus de recrutement

Le processus comprendra :

- Une analyse des dossiers ;
- Un entretien devant un panel.

1- Informations et Réponse à l'avis de manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Bureau de la passation des Marchés, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes : de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique ou transmis en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 31 août 2020 à 14 heures, heure locale, avec la mention « Avis de recrutement d'un Spécialiste en Sauvegardes Sociales du PDCE ». L'adresse à laquelle, il est fait référence est :

UNITE DE COORDINATION DU PDCE

sis Rue SOWETO au numéro 177 - quartier Bacongo - Ex Télévision

- Email : contact@pdce-congo.com ou congo.pdce@yahoo.fr, Tél : 06 534 89 39, Brazzaville-République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 13 août 2020
Le Coordonnateur du PDCE

Auxence Léonard OKOMBI

L'Inde a célébré son 74^e anniversaire d'indépendance

Le 15 août 2020, l'Inde a célébré son 74^e anniversaire d'indépendance dans un contexte de distanciation sociale due à la COVID-19 qui continue de faire payer un lourd prix au monde entier. En Inde, les cas positifs sont en augmentation. Cependant, notre riposte interne a été efficace et a permis d'améliorer considérablement notre taux de guérison qui est maintenant de 71,17 %. Le taux de mortalité de 1,95 % reste l'un des plus bas du monde. Le Gouvernement a pris des mesures rapides pour renforcer les infrastructures de santé. Comme l'a fait remarquer le Premier ministre (PM) Narendra Modi, l'Inde compte désormais plus de 11 000 établissements Covid-19 et 1,1 million de lits d'isolement. Nous avons augmenté le nombre de tests à plus d'un demi-million par jour et nous allons bientôt passer à un million.

La riposte de l'Inde ne s'est pas limitée à répondre à nos besoins internes. Nous nous sommes engagés de manière significative auprès de la communauté internationale pour assurer le leadership que la situation mondiale exigeait. En tant que partie prenante responsable dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en matière de santé, nous avons veillé à ce que des médicaments et des équipements médicaux essentiels soient disponibles en temps utile à plus de 150 pays, tout en répondant à nos propres besoins au niveau national. D'importateur d'équipements médicaux de Covid-19, nous sommes devenus exportateur. Aujourd'hui, nous fabriquons plus de 500 000 kits d'équipements de protection individuelle (EPI) et plus de 300 000 masques N-95 par jour. Notre système a fait preuve d'adaptabilité et d'agilité nécessaires pour augmenter considérablement la production afin d'aller au-delà de nos besoins au niveau national. Le rapatriement des ressortissants indiens bloqués à l'étranger et l'évacuation des étrangers de l'Inde vers leur pays d'origine ont été parmi les aspects les plus réussis de notre riposte.

Un plan de relance d'un total de 20 000 milliards de roupies indiennes, soit 10 % du PIB indien, a été annoncé par le Gouvernement. En plus de contenir une pléthore de mesures fiscales et monétaires, ce plan couvre presque tous les secteurs d'activité économique, y compris les mines, la défense, l'énergie, l'industrie, le spatial, l'éducation, etc. Le Premier Ministre Modi,



en résumant le plan de relance dans un discours à la nation le 12 mai, a déclaré qu'il se concentrerait sur la législation foncière, le travail, les liquidités et les lois et chercherait à faire de l'Inde le principal acteur du 21^e siècle en se concentrant sur son autonomie.

Aujourd'hui, l'Inde est une fière nation de plus de 1,3 milliard d'habitants, dont plus de 65 % ont moins de 35 ans. Sur le plan économique également, nous avons fait d'excellents progrès, notamment sous la direction du Premier Ministre Shri Narendra Modi. Nous sommes désormais la grande économie qui connaît la croissance la plus rapide au monde, avec un PIB de trois mille milliards de dollars US en termes nominaux, et près de 11 mille milliards de dollars US en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA).

La croissance économique de l'Inde a été régulière. Nos réalisations dans le domaine spatial, les technologies de l'information, les produits pharmaceutiques et l'industrie des services sont bien connues. Le secteur du tourisme médical est en pleine expansion et devrait bientôt atteindre la barre des 10 milliards de dollars. L'Inde peut fournir des soins médicaux de niveau international à faible coût. Les pratiques traditionnelles telles que le yoga et l'Ayurveda sont d'autres domaines d'attraction pour les touristes.

La République du Congo est un partenaire de développement important de l'Inde

Le 15 août est la date de l'indépendance de l'Inde et de la République du Congo. L'Ambassade de l'Inde, au nom du peuple et du Gouvernement de la République de l'Inde, transmet ses meilleurs vœux et ses félicitations au peuple et au Gouvernement de la République du Congo à cette occasion.

Le Congo et l'Inde entretiennent des relations chaleureuses et amicales. Au cours des dernières années, nous avons ajouté un contenu économique plus important à ces relations. Le commerce bilatéral a été doublé depuis 2016. Actuellement, les échanges commerciaux s'élèvent à 700 millions de dollars américains, la balance étant largement en faveur de la République du Congo. Nous avons établi une mission résidente à Brazzaville le 1^{er} novembre 2019.

L'aide au développement sous forme de lignes de crédit concessionnelles (LOC) est accordée par le Gouvernement de la République de l'Inde dans le cadre du Programme Indien de Développement et d'Assistance Economique (IDEAS) par l'intermédiaire de Exim Bank of India. Plus de 300 lignes de crédit d'une valeur de 30,66 milliards de dollars américains ont été accordées à 64 pays. Jusqu'à présent, environ 300 projets de lignes de crédit ont été achevés, tandis que plus de 260 projets sont en cours de réalisation. Le Gouvernement de la République de l'Inde a accordé des lignes de crédit au Gou-

vernement de la République du Congo pour plusieurs projets, notamment l'électrification rurale, le développement d'un système de transport urbain à Brazzaville et Pointe Noire et l'implantation d'une cimenterie.

Le Gouvernement de la République de l'Inde a étendu son soutien au Gouvernement de la République du Congo sous la forme d'une assistance humanitaire/médicale telle que des médicaments d'une valeur de 2 000 000 USD en 2010 ; une assistance humanitaire de 500 000 USD en mars 2012 à la suite de l'explosion du dépôt de munitions, une assistance humanitaire de 100 000 USD en mars 2020 pour les secours aux victimes des inondations, et plus de six tonnes de médicaments en juin 2020 pour soutenir le système de santé publique de la République du Congo afin de lutter contre la COVID-19.

L'aide au renforcement des capacités est un volet important du programme de partenariat pour le développement de l'Inde. Le Gouvernement de la République de l'Inde fournit une aide au renforcement des capacités à d'autres pays amis sous diverses formes, telles que des programmes de formation civile et militaire en Inde, des formations sur place à l'étranger, la députation d'experts indiens, la création de centres d'excellence en informatique et de centres de formation professionnelle. Les ressortissants congolais ont participé aux formations dans divers domaines dans le cadre du programme de Coopération Technique et Economique de l'Inde (ITEC). Des bourses sont également offertes pour des cours de premier, deuxième et troisième cycles dans diverses universités/instituts indiens.

Le Gouvernement de la République de l'Inde est extrêmement heureux et fier de la diaspora indienne pour sa contribution pacifique et progressiste à l'économie de la République du Congo et à l'établissement d'une amitié solide entre les peuples des deux pays.

**Ambassade de l'Inde à Brazzaville
15 août 2020**

Les MUCODEC et vous...

COMMUNIQUE

La Direction Générale de la Fédération des MUCODEC présente ses sincères excuses à tous les clients-sociétaires qui ont été confrontés, ces derniers jours, à des difficultés d'accès aux services de cette entreprise.

Des dispositions ont, d'ores et déjà, été prises pour vous garantir la disponibilité de l'ensemble des produits et services en agences, sur les distributeurs automatiques de billets et à partir de l'application MUCODEC mobile.

Pour des informations complémentaires, deux lignes téléphoniques sont disponibles : le **06 987 90 00** pour Brazzaville et le **05 547 90 80** pour Pointe-Noire.

La Direction Générale de la Fédération des MUCODEC vous remercie pour votre fidélité.

MUCODEC, encore plus proche de vous !



ALLOCATIONS D'URGENCE COVID-19

Près de 3000 ménages bénéficient de l'aide à Kintélé

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, a lancé le 14 août à Brazzaville l'opération de paiement des allocations d'urgence Covid-19 au profit des familles vulnérables et pauvres de Kintélé en présence du ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon juste Ibombo et de la maire de ladite commune, Stella Mensah Sassou N'Guesso.

Douze quartiers sont concernés par cette opération. Chaque bénéficiaire percevra la somme de cinquante mille francs CFA dans le cadre des mesures d'accompagnement du gouvernement aux ménages frappés par la crise sanitaire liée au coronavirus (Covid-19). « Vous avez tellement attendu ce moment et voilà nous y sommes. Cet argent est à vous et vous allez le percevoir », a indiqué la ministre des Affaires sociales, Antoinette Dinga Dzondo. De son côté, le maire de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Guesso, a signifié que ce programme d'allocations d'urgence aux ménages en détresse permettra de pallier,

tant soit peu, les difficultés socio-économiques qu'éprouvent les citoyens congolais en général et ceux de cette commune en particulier. Pour les bénéficiaires, l'initiative engagée par le gouvernement est une source de soulagement et de joie. « Je me réjouis de cette initiative. La somme que je viens de recevoir me permettra de subvenir à quelque dépense de ma petite famille en cette période de crise liée à la pandémie du coronavirus », a indiqué Edouard Tronga, après avoir reçu son allocation.

Paiement électronique

La distribution des fonds aux ménages vulnérables se fait via posteMobile grâce au partenariat public privé de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco), la poste et Sikar Finance, super Agent Moneygram. Produit de la Sopéco, le dispositif posteMobile est un porte-monnaie électronique des Congolais qui permet aux bénéficiaires de recevoir, à partir de leurs noms et numéros de téléphone, un message contenant les indications sur le montant à percevoir, l'agence ou le bureau de poste dédié ainsi qu'un code personnel d'accès à son compte...

Selon la directrice générale de la Sopéco, Ludovique Mbossa Mabwere, posteMobile apparaît comme la solution incontournable qui permet de redonner de la dignité aux concitoyens les plus vulnérables. « Aujourd'hui, nous nous retrouvons ici, à Kintélé, dans un bureau mobile, car c'est aussi cela les services postaux : mobile et proximité, pour servir près de 3000 ménages vulnérables », a-t-elle fait savoir.

A ce titre, la directrice de la Sopéco a sollicité l'installation d'un bureau de poste à Kintélé en vue de permettre aux habitants de cette commune de bénéficier, eux aussi, des services publics postaux de proximité.

Notons que depuis le 23 juillet de cette année, près de mille ménages de l'arrondissement 3 Poto-Poto ont pu bénéficier des premiers versements.

Gloria Imelda Lossele

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Deux instituts pourvus en matériel de laboratoire

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a transmis, le 14 août à Brazzaville, aux Instituts de recherche en sciences exactes et naturelles (IRSEN) et en Sciences de la santé (IRSSA), du matériel en provenance de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) visant à améliorer leurs performances.



Remise du matériel de laboratoire par le ministre de la Recherche scientifique

Le matériel mis à la disposition de l'IRSEN s'inscrit dans le cadre du projet RAF7015 de l'AIEA pour la coopération technique avec le Congo. Il est constitué d'un vortex de biologie moléculaire, d'une micro centrifugeuse et d'un analyseur de mercure et des métaux lourds. Ce qui servira à mieux cerner les pollutions de l'océan atlantique, des rivières et des cours d'eau du pays. Par ailleurs, le deuxième institut, l'IRSSA, a reçu un scanner à Cryotube avec bacordes facilitant le comptage des échantillons en laboratoire.

Ces deux instituts reçoivent pour la deuxième fois du matériel en provenance de l'Agence internationale de l'énergie atomique du fait que le Congo est à jour sur sa contrepartie financière auprès de cette structure mondiale.

A l'occasion de la remise de ce matériel, les directeurs généraux des nouveaux instituts ont remercié le ministre pour la création de ces écoles en mobilisant les ressources notamment intellectuelles et managériales pour que désormais l'on parle de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation (ANVARI), de l'Institut national de documentation et d'information scientifique et technique (INDIST), de l'Institut géographique national (IGN), de l'Institut national de recherche en sciences de l'ingénieur, innovation et technologique (IRSIIT) et de l'Institut national de recherche en sciences sociales et humaines (INRSSH).

La création de ces instituts, selon eux, vient donner un autre sens à la dynamique de la recherche scientifique. « Nous avons besoin de la recherche pour améliorer les performances et les compétences. C'est tellement indispensable et cela va de soi. Vous avez notre soutien entier », ont-ils fait savoir au ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

Rominique Makaya



Une maman réceptionnant son aide financière/Adiac

ON geek | +242 06 908 3535 - www.ongeeek.cg
20 Rue Bandziri Poto-Poto, Brazzaville

A36
40.000 FCFA
~~50.000 FCFA~~
5MP 16Go 1Go

S15
50.000 FCFA
~~60.000 FCFA~~
8MP 16Go 1Go

ON geek | +242 06 908 3535 - www.ongeeek.cg
20 Rue Bandziri Poto-Poto, Brazzaville

SAMSUNG GALAXY A20S
140.000 FCFA
~~160.000 FCFA~~
13MP 64Go 4Go

SAMSUNG GALAXY A10S
90.000 FCFA
~~100.000 FCFA~~
16MP 32Go 2Go



PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES
(DURQuaP)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

Prêt N° : 8588 - CG

Financement : Prêt BIRD N°8588 - CG

Maître de l'Ouvrage : Ministère de l'Aménagement, de l'Équipement du Territoire, des Grands Travaux

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° : CG-DURQUAP-083 BIS-TX-AON

Pays : République du Congo

Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)

Prêt n° : 8588 - CG

Nom du marché : Travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE.

Appel d'offres : CG-DURQUAP-083 BIS-TX-AON

Date de Publication : le 18 août 2020

Date de dépôt : 18 septembre 2020.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE, en quatre (4) lots distincts.

• Lot 1 : Réhabilitation de l'Ecole Bernard Mountou Mavoungou

• Lot 2 : Réhabilitation de l'Ecole Pambou Benjamin

• Lot 3 : Forage d'eaux de deux Ecoles Bernard Mountou Mavoungou et Pambou Benjamin

• Lot 4 : Equipement de deux Ecoles Bernard Mountou Mavoungou et Pambou Benjamin

Les candidats pourront soumissionner pour une partie ou pour la totalité de quatre (4) lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus d'un (01) lot. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURQuaP produit DAO

l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 septembre 2020 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 11 heures, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent de :

• Lot 1 : 38 000 000 F.CFA

• Lot 2 : 14 000 000 F.CFA

• Lot 3 : 2 000 000 F.CFA

• Lot 4 : 1 000 000 F.CFA

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai de maximum de huit (8) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36 -

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO



REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES
(DURQuaP)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

Prêt N° : 8588 - CG

Financement : Prêt BIRD N°8588 - CG

Maître de l'Ouvrage : Ministère de l'Aménagement, de l'Équipement du Territoire, des Grands Travaux

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° : CG-DURQUAP-086 BIS-TX-AON

Pays : République du Congo

Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration
des quartiers précaires
(DURQuaP)

Prêt n° : 8588 - CG

Nom du marché : Travaux de réhabilitation du marché domanial de
Tchiniambi 1 à Pointe-Noire

Appel d'offres : CG-DURQUAP-086 BIS-TX-AON

Date de Publication : le 18 août 2020

Date de dépôt : 17 septembre 2020

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché des travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à POINTE-NOIRE.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à POINTE-NOIRE, en trois (3) lots distincts.

- Lot 1 : Construction des ouvrages architecturaux
- Lot 2 : VRD et Aménagements paysagers
- Lot 3 : Installation photovoltaïque.

Les candidats pourront soumissionner pour une partie ou pour la totalité de trois (3) lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus d'un (01) lot. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT

DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURquaP produit DAO

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 septembre 2020 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 11 heures, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent à :

- Lot 1 : 30 000 000 F.CFA
- Lot 2 : 1 500 000 F.CFA
- Lot 3 : 2 000 000 F.CFA

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai maximum de huit (8) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ;

Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SAS-SOU N'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36 -

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur
BATOUNGUIDIO**

SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO**EVOCAATION****PRÉSENTÉE PAR MONSIEUR CLÉMENT MOUAMBA, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT****BRAZZAVILLE, ESPLANADE DU PALAIS DE CONGRÈS, LE 15 AOÛT 2020**

-Excellence Monsieur le président de la République, chef de l'Etat, chef suprême des Armées et Madame la première dame ;
 -Vénérable président du Sénat ;
 -Honorable président de l'Assemblée nationale ;
 -Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement ;
 -Excellences Mesdames et Messieurs les ambassadeurs, chefs de Mission diplomatique ;
 -Mesdames et Messieurs les présidents des institutions constitutionnelles ;
 -Monsieur le chef de l'opposition politique ;
 -Madame et Messieurs les secrétaires permanents des Conseils consultatifs nationaux ;
 -Honorables députés, vénérables sénateurs ;
 -Monsieur le préfet du département de Brazzaville ;
 -Monsieur le président du Conseil départemental, maire de la ville de Brazzaville ;
 -Distingués invités ;
 -Mesdames, Messieurs,

Il y a dix ans, le Congo, notre beau pays, fêtait avec faste son demi-siècle d'existence en tant que pays souverain.

L'autre moitié du siècle, entamée il y a exactement 3653 jours, a configuré un pays assoiffé de modernisation et de progrès, en surmontant tant d'épreuves du fait des hommes et de la nature.

Aujourd'hui, en pleine pandémie à coronavirus Covid-19 aussi imprévisible que foudroyante, sans jamais émousser notre joie, ce 15 août 2020 vient nous rappeler qu'il y eut un 15 août 1960.

La fête est là.

Elle est dans nos cœurs.

Elle est dans notre ardente volonté de cheminer vers les cimes du progrès global.

Elle est dans notre introspection féconde collective où la mémoire reste l'alliée d'un avenir écrit en lettres d'or.

Ce 15 août 2020, nous le dédions à l'évocation de ce que fut ce 15 août 1960, placé dans la dynamique des peuples qui ont toujours lutté pour leur liberté face aux forces obscurantistes, dominatrices et spoliatrices.

C'est pourquoi, les retours sur l'Histoire sont indispensables à tous égards.

Ils sont indispensables parce qu'ils permettent l'intelligence des événements actuels.

Ils sont indispensables parce qu'ils fournissent des outils susceptibles d'aider à mieux appréhender les enjeux présents et à mieux affronter les défis de l'avenir.

Au XVIIIe siècle, au Siècle des Lumières, au siècle où l'Europe tente de s'affranchir de sa longue hibernation moyenâgeuse, Montesquieu, qui est jusqu'à ce jour considéré comme l'un des plus grands esprits de son temps, parlant des Africains et des gens dits de « race noire », dans son ouvrage « L'esprit des lois », écrivait (je le cite) : « Parce que les lois étaient mal faites, on a trouvé des hommes paresseux ; parce que ces hommes étaient paresseux, on les a mis dans l'esclavage » (...).

Et d'asséner, péremptoire, cette sentence qui, aujourd'hui, nous rend pantois : « il n'est pas concevable, dit-il, que Dieu qui est si bon, ait pu mettre une âme dans un corps aussi noir ! ».

Nous sommes bien au Siècle des Lumières, de l'Encyclopédie et de la... Révolution française !

Au XIXe siècle, Hegel, qui est à ce jour considéré comme l'un des principaux ténors de la philosophie classique allemande, prétendait dans l'un de ses ouvrages de référence, « La Raison dans l'Histoire », (je le

cite également) que « l'Afrique, au-delà du jour de l'histoire consciente est enfermée dans la couleur noire de la nuit (...) qu'elle est sans histoire (...) que ses habitants n'ont ni la conscience de l'immortalité de l'âme, ni celle de l'univers !

Et de conclure, péremptoire lui aussi : « Chez les Nègres, le fait de dévorer des hommes correspond au principe africain » (fin de citation).

Au milieu du XIXe siècle, Victor Hugo, le célèbre auteur des Misérables, grand défenseur des Communards qu'il fut, s'exclamait, hélas, en ces termes (je le cite) :

« Quelle terre que cette Afrique ! L'Asie a son histoire, l'Amérique a son histoire (...);

l'Afrique n'a pas d'histoire ; une sorte de légende vaste et obscure l'enveloppe (...). Cette Afrique farouche n'a que deux aspects : peuplée, c'est la barbarie, déserte, c'est la sauvagerie ».

Victor Hugo ira encore plus loin en déclarant (je le cite à nouveau) : « Allez peuples d'Europe ! Emparez-vous de cette terre ! Prenez-la ! A qui ? A personne. Prenez cette terre à Dieu ! Dieu donne la terre aux hommes. Dieu donne l'Afrique à l'Europe.

Prenez-la ! » (fin de citation).

Cet appel parmi d'autres, au milieu de rivalités impériales irrépressibles, au milieu de convoitises coloniales inassouvies, conduisit tout droit à la Conférence de Berlin de 1884-1885.

A Berlin, sous les auspices du Chancelier Otto Bismarck, l'Afrique fut « dépecée » et saucissonnée, selon les rapports de force des acteurs de l'époque, en menus morceaux comme du bon gibier aux Noces de Cana !

Certains descendants de ces idéologues, qui sont nos contemporains, ne sont toujours pas sortis de cette logique, puisqu'il leur arrive de clamer, haut et fort, que l'Afrique n'est pas rentrée dans l'histoire.

Quelle grotesque aberration ! Quelle hérésie, pour l'humiliation ainsi infligée à l'Afrique, pourtant reconnue désormais par tous comme le continent des origines, le continent berceau de l'humanité !

Voilà donc rappelé, à grands traits, le contexte historique qui a prévalu pour justifier la colonisation et vouloir perpétuer, aujourd'hui encore, une nouvelle forme de colonisation plus insidieuse, par la domination de l'Afrique considérée comme une proie facile, livrée à toutes les convoitises.

La suite est connue : les puissants du monde de l'époque entreprirent la colonisation systématique de notre vaste continent en le mettant en coupe réglée et en assujettissant ses Peuples, dont évidemment le nôtre.

Du nord au sud, de l'est à l'ouest, des civilisations plusieurs fois millénaires furent brutalement spoliées et écrasées, des sociétés homogènes furent froidement écartelées et balkanisées, des pays entiers furent disloqués et partagés en zones d'influence, souvent rivales, tenues par les puissances européennes de l'époque.

Tout cela au profit d'un système capitaliste expansionniste, voire impérialiste, qui entreprit alors son expansion dans une féroce rivalité entre puissances coloniales.

La portion de territoire qui deviendra la République du Congo, prit alors corps sous le vocable de Congo français, face au Congo belge sur l'autre rive du fleuve, avant de devenir ce Moyen-Congo qui accueillit le général de Gaulle en 1940, voici 80 ans.

De 1940 à 1942, Brazzaville fut la capitale de la France libre.

Oui, Brazzaville, capitale de notre pays, servit de refuge à l'honneur de la France occupée par les armées nazies.

Le 15 août 1960, voici donc 60 ans, notre beau pays devint indépendant, ceci précédé par la proclamation de la République le 28 novembre 1958.

L'héroïque lutte de notre Peuple pour son émancipation politique, économique et socio-culturelle, puis un peu plus tard, sa participation active au combat pour l'abolition de l'apartheid - la forme la plus odieuse de la domination fondée sur la « race » - demeurent indiscutablement au nombre des événements que l'Histoire gravera dans le marbre de notre épopée nationale.

Le temps passera. Les âges succéderont aux âges. Mais notre indépendance nationale restera pour les temps éternels une histoire vibrante dans la légende des siècles, une marque indélébile dans la mémoire collective, un souvenir impérissable pour la lignée infinie des générations à venir.

Souvenir impérissable de nos vénérables aïeux et de nos illustres Anciens, inspireurs lointains pour les uns, protagonistes immédiats pour les autres, témoins oculaires des faits vécus pour la plupart.

Des Anciens, Mesdames et Messieurs, qui ont concouru à l'événement aujourd'hui soixantenaire et qui ont contribué, à leur manière et dans le contexte qui fut le leur, au rayonnement précoce sur la scène internationale de la jeune République du Congo et à sa distinction parmi les nations de cette Afrique, à peine affranchie du joug colonial.

Excellence Monsieur le président de la République, chef de l'Etat, Mesdames et Messieurs, Permettez-moi de ne pouvoir citer ces illustres anciens, au risque d'en oublier certains.

Cependant, il n'est que justice de rappeler que le 15 août 1960, qui marqua la fin d'une époque, fut symbolisé par le discours d'André Malraux, ce grand homme de culture, auteur de l'un des plus grands chefs-d'œuvre littéraires du XXe siècle, « La condition humaine », représentant du général de Gaulle à Brazzaville.

C'est André Malraux qui descendit le drapeau tricolore français et salua la montée en puissance de notre cocarde - tout aussi tricolore - « vert-jaune-rouge », sous le regard radieux d'un Abbé. Cet Abbé fut Monsieur Fulbert Youlou, notre premier président de la République, qui eut le plus grand et rare privilège de proclamer l'indépendance du Congo, à l'esplanade de l'hôtel de ville de Brazzaville et de faire claironner pour la première fois notre hymne national, « La Congolaise », dans une frénésie inouïe.

Excellence Monsieur le président de la République ;
Mesdames et Messieurs,

Ainsi que vous nous l'avez toujours appris, Monsieur le président de la République, le Congo, qui fait son devoir de mémoire, reste un pays qui croit à une Afrique renaissante, intégrée et prospère.

Le Congo croit à une coopération pacifique et fraternelle avec tous les Peuples du monde épris de paix, de justice et de liberté.

C'est dans cet état d'esprit que nous fêtons ce soixantième anniversaire de notre indépendance.

Si notre histoire nous sert de leçon, nous n'en sommes pas pour autant prisonniers et encore moins fatalistes.

Soixante ans après l'indépendance, cet âge de la maturité nous commande de gagner de nouvelles conquêtes dans un monde en mouvement, voire en ébullition de toutes sortes qui n'a pas fini de nous étonner et de nous révéler des nouveaux défis.

Oui, notre indépendance politique, chèrement acquise, reste bien une condition nécessaire, mais pas suffisante, car le Congo a compris qu'il doit éviter le piège infernal du sous-développement.

Excellence Monsieur le président de la République, c'est donc à juste titre que votre projet de société « La marche vers le développement - Allons plus loin ensemble », nous indique le chemin à prendre. Il demeure une réponse conséquente et hardie pour affronter, la tête haute, les défis des temps présents, avec grande détermination, dignité et responsabilité à toute épreuve.

Puisse donc cette commémoration jubilaire devenir le creuset où les hommes et les femmes de ce beau pays, qui est le nôtre, où les bonnes volontés et les bonnes âmes, viendront puiser les forces spirituelles indispensables à leur reconstruction intérieure et à l'édification de notre société !

Cette société que nous voyons prospère, généreuse et libre.

Nul besoin de vous dire que pour cela, il nous faut collectivement redoubler d'efforts, comme vous n'avez de cesse, Monsieur le pré-

sident de la République, de nous le rappeler lors des grandes occasions :

- efforts pour préserver l'unité nationale, la paix et la sécurité du pays ;
- efforts d'imagination et d'organisation dans tous les domaines qui comptent pour bâtir un pays prospère ;
- efforts visant à la fois l'éducation permanente et l'accès du plus grand nombre aux nouvelles technologies ;
- efforts pour une transformation qualitative des rapports sociaux ;
- efforts pour l'amélioration des conditions de vie des populations ;
- efforts pour la modernisation continue des villes et des campagnes, grâce à la décentralisation qui est devenue l'un de nos leitmotivs ;
- efforts pour la lutte contre les antivaleurs ;
- efforts pour la diffusion de la culture et la vulgarisation des loisirs sains, et j'en passe !

Excellence Monsieur le président de la République,

Votre haute vision du Congo de demain, traduite dans votre projet politique, forgé par votre riche expérience de Grand Homme d'Etat et votre profonde connaissance du pays, comme je l'ai dit tantôt, trace avec une forte pertinence, la perspective d'un Congo moderne, prospère, désenclavé, ambitieux et digne partenaire dans le concert des Nations.

En 60 ans d'indépendance, la légion des hommes et des femmes, inspirés par l'amour du pays, décidés et fiers de le bâtir, pierre après pierre, s'est considérablement agrandie, quoi que l'on dise.

Souhaitons ardemment que le Congo, notre pays, devienne pleinement ce qu'il ne devrait jamais cesser d'être dans le cœur de chacun de nous, à savoir une vraie patrie !

Une patrie fondée sur l'amour du travail, l'égalité des chances, la solidarité, l'entraide et le partage.

Une patrie qui tire sa force de la diversité de ses traditions séculaires et qui tient éloignés, comme la peste, le déni national, l'opposition artificielle et l'attisement de vaines rivalités entre ses communautés.

Une patrie où nous devons apprendre à mieux respecter la dignité de chacun, à humaniser les relations entre l'administration et le citoyen, à perfectionner le rôle de l'Etat et à œuvrer sans cesse à l'amélioration des structures sociales.

Enfin, une patrie toujours libre et démocratique, où chacun vit en paix et assume pleinement son destin.

Dans ce que nous célébrons ce jour, je vois non seulement le partage de la foi en un avenir harmonieux de notre pays, mais aussi et surtout le renouvellement de notre espérance pour une vie meilleure pour tous.

Telle est mon intime conviction.

Puisse, le souvenir des 60 ans de notre indépendance nationale, constituer le ferment ardent de notre résistance face à toute forme de domination, d'où qu'elle vienne et surtout le point de départ des conquêtes encore plus nombreuses et plus éclatantes pour un Congo où il fait bon vivre !

Puisse, cette date-jubilée, constituer l'argile généreuse indispensable à la reconstruction humaine, le ciment véritable de l'unité de notre Nation en construction !

Enfin, puisse, cette soixantième commémoration de notre Jour de liberté, nous engager à plus de détermination, afin que notre action collective, portée aujourd'hui avec abnégation par son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, scelle notre volonté inébranlable d'aller de l'avant, répande partout, dans ce beau pays, le doux parfum du Mieux Vivre-Ensemble, dans l'Unité, le Travail et le Progrès !

Vive le soixantième anniversaire de l'indépendance du Congo !

Qu'il me plaise de souhaiter bonne fête à son Excellence Monsieur le président de la République, chef de l'Etat, chef suprême des Armées et Madame la première dame.

Bonne fête à tous ! Vive la République, Vive le Congo,
Je vous remercie.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Les Diabes noirs perdent le pari

Sept fois champions du Congo, les Diablotins dont leur dernier titre remonte en 2011 se contentent depuis neuf saisons à jouer les seconds rôles comme en témoigne leur prestation au cours de la saison qui vient de s'achever.

Les Diabes noirs ont perdu la main la saison qui a suivi leur dernière consécration. Ils ont passé le relais à l'Athlétic club Léopards qui a régné pendant plusieurs saisons avant de laisser lui aussi la place à l'AS Otoho, champions des trois dernières saisons. Durant toutes ces années, les jaune et noir ont pu sauver les meubles en terminant au moins sur la deuxième marche du podium ou encore à la troisième avec pour seule déception la 13e place occupée au terme de la saison 2017. Depuis lors, Diabes noirs a su trouver la formule pour ne plus réveiller les vieux démons. Le bilan de la saison 2019-2020 est bien plus meilleur que lors des deux dernières saisons. La position occupée en dit long.

A défaut de gagner le titre, les Diablotins terminent sur la deuxième marche du podium avec 42 points obtenus après vingt-deux jours, une position qu'ils n'avaient plus occupée depuis 2016. Durant cet exercice, l'équipe la plus populaire du Congo a, en effet, enregistré douze victoires, six matches nuls contre quatre défaites. Elle a débuté timidement la saison par une mauvaise série d'une victoire sur quatre premières rencontres avant de retrouver ses appuis. Les Diabes



noirs dominaient l'Interclub 2-0 lors de la 2^e journée avant d'enregistrer une deuxième victoire face à l'AS Cheminots 1-0 comptant pour la 5^e journée. Ce qui leur a permis d'enchaîner les succès contre le FC Kondzo 2-1 pendant la 6^e journée. Les Diabes noirs ont ensuite dominé la Jeunesse sportive de Talangai (JST) 2-1 lors de la 9^e journée et V Club Mokanda 1-0 au cours de la 14^e journée. L'AC Léopards de Dolisie s'est lourdement incliné 0-3 lors de la 20^e journée. Le Racing club de Brazzaville (RCB) a été dominé 0-1 pendant la 21^e journée et Patronage Sainte-Anne a courbé

l'échine 0-2 lors de la 22^e journée. Les Diablotins ont dominé Tongo football club en aller et retour (2-1 lors de la 8^e journée puis 3-2 lors la 19^e journée). Ils ont aussi laissé bonne impression face à leur éternel rival l'Etoile du Congo qu'ils ont battu en deux manches aussi. Lors de la 10^e journée, les Diabes noirs se sont contentés de l'essentiel en s'imposant sur un score équilibré 1-0. Mais au cours de la 17^e journée, ils ont terrassé leur adversaire 3-0 au terme des quinze premières minutes de la rencontre. C'est le seul derby remporté cette saison. Car les Diabes noirs ont perdu

les Diabes noirs dauphins de l'AS Otoho/Adiac leur deux rencontres qui les opposaient à l'AS Otoho sur le score identique de 0-1 respectivement lors des 12^e et 15^e journées. Ils ont aussi courbé l'échine face au Club athlétique renaissance aiglons (Cara) 0-2 pendant la 4^e journée. Même Patronage Sainte-Anne leur a infligé une défaite de 0-2 au terme de la 3^e journée.

Les Diabes noirs ont, par ailleurs, partagé les points avec le RCB et l'AC Léopards de Dolisie sur le score identique de 0-0 lors de la 1^{ère} et 7^e journée. Ils n'ont pas pu battre Nico-Nicoyé lors de leur deux rencontres (2-2 lors de la

11^e journée puis 1-1 au terme de la 16^e journée). Les jaune et noir ont également partagé les points avec V Club Mokanda (1-1 lors de la 13^e journée) puis avec la JST (0-0 lors de la 18^e journée). Sept fois championne l'équipe des Diabes noirs est la deuxième la plus titrée du Congo au championnat après l'Etoile du Congo (11 titres nationaux). Les Diabes noirs ont remporté leur premier titre national en 1961 avant de connaître le même succès en 1976 puis enchaîner avec les sacres de 1991, 2004, 2007, 2009 et 2011. Entre 2004 à 2011, les jaune et noir n'ont pas longtemps patienté pour voir le titre national leur revenir (trois ans maximum en 2004-2007). Aujourd'hui, le temps d'attente a été multiplié par trois puisque cela fait neuf saisons que ce bonheur ne visite plus les Diabes noirs. Dauphins de l'AS Otoho cette saison, les Diabes noirs ont occupé la 3^e place en 2018 et 2019. Treizième en 2007, ils ont été vice-champions en 2016, 2013 et 2012. Les Diablotins tenteront de mettre un terme à cette longue série la saison prochaine. Si cela fera une décennie qu'un club de Brazzaville passe à côté d'un titre national.

James Golden Eloué

LITTÉRATURE

Rencontre en honneur d'Omer Massoumou doyen de la FLASH

La librairie Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville a servi le 14 août dernier de cadre d'échange entre le nouveau doyen de la Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines (FLASH) de l'Université Marien-Ngouabi le Pr Omer Massoumou et l'Association culturelle Elongo (ACE).

Nommé par décret du Premier ministre, Omer Massoumou succède au Pr Dieudonné Tsokini. « Essayons de faire que cette faculté que nous aimons tous puisse émerger, qu'elle soit la meilleure faculté sinon le meilleur établissement de l'Université Marien-Ngouabi. Parce que la véritable réjouissance sera placée à partir du moment où on sera à mesure de faire un bilan », a-t-il déclaré.

« Je crois que si j'étais seul, l'échec serait garanti mais, votre action me rassure, me permet de croire qu'on y réussira. Cela me permet d'être optimiste. Je suis conscient du poids de la responsabilité, elle est ouverte ; j'espère la partager avec vous aussi bien du début qu'à la fin », a-t-il ajouté s'adressant aux membres de l'ACE dont il fait partie.

Le Pr Massoumou a, en outre, évoqué son attachement à l'ACE car, dit-il, un littéraire qui ne lit plus cesse d'être littéraire. L'ACE œuvre pour la promotion du livre, de la lecture publique et des écrivains à travers des ateliers, des rencontres littéraires, des clubs



Omer Massoumou à la librairie Les Manguiers toute chose ».

de lecture et des concours littéraires.

Pour sa part, le président de l'ACE, Jean Blaise Bilombo Samba, a signifié que « 45 ans après le ministre écrivain Jean Baptiste Tati Loutard, un poète est de nouveau doyen de la FLASH de l'Université Marien-Ngouabi. Cela est formidable et motivant et cela exige de penser ensemble la République. C'est-à-dire en commençant par l'éducation avant

Des poèmes ont été déclamés en honneur du nouveau doyen de la FLASH par le comédien congolais Stan Matingou. Notons que Omer Massoumou a été installé dans ses fonctions le 6 août 2020.

Rosalie Bindika

NECROLOGIE

Le Comité directeur de la section Basket-Ball du Club multidisciplinaire Diabes-Noirs a la profonde douleur de porter à la connaissance de la Fédération congolaise de Basket-Ball, de la Ligue départementale de Basket-Ball de



Brazzaville, des différents clubs de Basket-Ball du Congo, de la famille diabolotine et des amis de la balle au panier du décès inopiné du coach Philippe Mahoungou (alias "Ya Phil"), Directeur technique de la section, survenu le mardi 4 août 2020 à Brazzaville.

Lieu de la veillée : 617, rue Felix Éboué à Mpissa, vers chez "Les Corbeaux".
Date de l'enterrement : mercredi 19 août 2020, au cimetière privé "Ma Compagne".

Les familles Bounkazi et Mpassi, Rachid Badila, agent des Dépêches de Brazzaville, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, petit-frère, neveu et arrière-petit-fils Robb Ecclésiaste Mpassi, survenu le 12 août 2020 à Brazzaville.

La veillée mortuaire à lieu au n°6, rue Mboté (la montagne-sainte) à Bacongo. L'inhumation est prévue pour le mercredi 19 août 2020 à Brazzaville.



DISPARITION

Le comédien Victor Louya Mpené Malela s'en est allé

Comédien, metteur en scène, dramaturge, conteur, Victor Louya Mpené Malela a tiré sa révérence le 12 août à Brazzaville à l'âge de 75 ans des suites d'une longue maladie.

Victor Louya Mpené Malela et le Rocado Zulu Théâtre de Sony Labou Tansi, c'est une histoire d'amour qui commence dans les années 70-80 quand fut créée cette troupe, véritable creuset du théâtre congolais. Avec le Rocado, Il fera partie de presque tous les voyages à l'étranger, notamment lors du festival des francophonies de Limoges en France en jouant la pièce de théâtre « La tragédie du Roi Christophe » d'Aimé Césaire mise scène par Sony Labou Tansi.

Hormis son talent incontesté sur les tréteaux, Louya Mpe-

né Malela a aussi brillé avec sa plume qui lui a permis d'écrire de nombreuses pièces comme Mea Culpa, qui a connu la promotion de « Première chance sur les ondes » au Concours théâtral interafricain de 1984. Il a été aussi un nouvelliste et s'est distingué dans ce genre avec Dzakoumba, 5^e prix en 1986 au concours de la meilleure nouvelle de langue française et Yelenguengué, l'île sans mer le 2^e, qui lui a valu une bourse d'études d'un an au Conservatoire d'art dramatique de Paris. Sa troisième nouvelle, La volonté du seigneur, fait par-

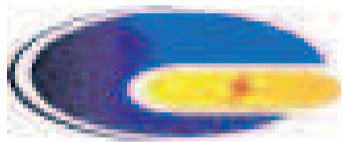


tie de l'anthologie en allemand des nouvellistes congolais publiés à Berlin 1981.

Au Congo, les férus du théâtre l'ont admiré lors des représentations théâtrales au Cfrad et au Centre culturel français sans oublier sa participation à l'expédition du Bateau BBKB sur les fleuves Congo et Oubangui. Né le 30 avril 1945 à Yanga Nzala, dans le Pool, Victor Louya Mpené Malela a été instituteur et directeur d'école de 1968 à 1974, puis surveillant général au collège de Mindouli de 1966 à 1968 où il a fait la rencontre de Sony Labou Tansi. Il a oc-

cupé les mêmes fonctions au collège de Kinsoundi à Brazzaville de 1974 à 1979. Affecté au ministère de la Culture et des Arts en 1987, il devient chef de service du théâtre et ballet de 1991 à 1997. De 1989 à 1990, il est inscrit au Conservatoire supérieur d'arts dramatique de Paris. Altruiste et passionné du théâtre, le vieux Louya, comme l'aimait appeler les jeunes a formé de nombreux comédiens et conteurs qui excellent aujourd'hui dans ces arts au Congo et en France.

Hervé Brice Mampouya



E2C.S.A.
ENERGIE ELECTRIQUE DU CONGO
DIRECTION GÉNÉRALE
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
Tél. : 22 281 04 06 - 22 281 05 69
BRAZZAVILLE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° _____/E²C/DG/DAA/2020 (Recrutement d'un cabinet en charge de l'audit du réseau fibre optique d'E²C).

1. Dans le cadre de l'exécution du programme de modernisation de ses infrastructures informatiques, Energie Electrique du Congo (E C) SA a construit un réseau propriétaire composé de deux boucles optiques métropolitaines à Brazzaville et à Pointe-Noire, et interconnectées par un backbone allant de Pointe-Noire à Owando. Elle souhaite valoriser son réseau fibre optique reliant l'ensemble des agences commerciales de Brazzaville et de Pointe-Noire.

A cet effet, Energie Electrique du Congo (E C) SA a l'intention de financer sur fonds propres, le recrutement d'un cabinet pour réaliser l'audit sur les sites de Brazzaville, Pointe-Noire, ainsi que le backbone interconnectés par son réseau fibre optique.

2. L'audit portera sur :

- le câble optique ;
- le Multiplexeur Insertion / Extraction (MIE);
- l'alimentation ;
- le génie civil (pour les sites de Brazzaville et Pointe-Noire)
- l'élaboration d'éventuelles propositions ou recommandations de valorisation du réseau fibre optique existant ou à développer.

3. Le cabinet devra :

- réaliser seul ou en sous-traitance sous sa responsabilité, l'ensemble des travaux d'audit du réseau conformément aux TDR ;
- disposer d'un personnel d'encadrement compétent dont les C.V devront être présentés à l'administration ;
- faire un exposé dirigé par le Maître d'Ouvrage sur les prestations à réaliser ;
- disposer d'un personnel clé d'une expérience avérée en mise en œuvre des projets d'audit des réseaux à fibre optiques ou dans un projet similaire.

4. Les cabinets intéressés sont priés de manifester leur intérêt par

écrit ou par e-mail, en produisant les informations sur leur qualification pour la réalisation de l'étude susmentionnée (fiche du cabinet, brochure, description des prestations similaires déjà réalisées, l'expérience applicable à la mission, etc.).

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-après Département Achats et Approvisionnements, sis 2^{ème} étage de l'immeuble de la Direction Générale d'E²C de 8h00 à 15h00.

6. Les cabinets seront sélectionnés selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique uniquement conformément aux dispositions du code des marchés publics congolais.

7. Les manifestations d'intérêts portant la mention : « Etude et audit du réseau fibre optique d'Energie Electrique du Congo (E C) SA » doivent être adressées sous plis fermés ou par courrier électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 14 Septembre 2020 à 15h00 :

A l'attention de :

Monsieur Jean Bruno DANGA ADOU

Directeur Général d'Energie Electrique du Congo (E C) SA

/ 40 85 302 05 00242 / 10 07 562 05 00242 / 281.06.58 22 :

58 88 688 06 00242

E-mail : thierryobili64@gmail.com; ellahdirat@yahoo.fr; amoures-poirabe@yahoo.fr

BP : 95 Bd Denis SASSOU NGUESSO - Centre-ville
Brazzaville

REPUBLIQUE DU CONGO.

Fait à Brazzaville, le

Le Directeur Général

Jean Bruno DANGA ADOU.-

NIARI

Le Grand-hôtel de Dolisie et le gîte de Sossi concédés à GCC international

Le Grand-hôtel de Dolisie et le site touristique de Sossi, dans le département du Niari, ont été cédés à la société Gestion Consulting International, une société de droit congolais, qui se chargera désormais de la gestion de ces deux structures touristiques.

L'accord de mise en concession de ces deux entités a été signé le 13 août à Dolisie entre la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan Nonault, pour la partie congolaise et Narcisse Vhoumby représentant le directeur général de GCC International.

En effet, réhabilité en 2006, dans le cadre des travaux de la municipalisation accélérée du Niari, cet hôtel a cessé de fonctionner en 2017, privant ainsi la capitale de l'or vert d'un hôtel de haut standing.

La réouverture prochaine de ce Grand-hôtel permettra, selon le maire de Dolisie, Ghislain Rodrigue Nguimbi Makosso, à cette ville de se doter de nouveau d'un cadre afin de figurer parmi les destinations touristiques attractives.

Exprimant pour sa part la reconnaissance du gouvernement congolais d'avoir confié la gestion de cette structure à sa société, bien que cette mise en concession constitue à la fois un challenge au regard des travaux à réaliser, Narcisse Vhoumby a pris l'engagement de sa société d'être à la hauteur de relever les défis.

« ... Nous n'allons pas décevoir le gouvernement. Nous respecterons non seulement le cahier des charges, mais respecterons également les engagements pris pour que la partie congolaise se sente fière d'avoir concédé ce



La ministre Arlette Soudan Nonault s'entretenant avec le DG de GCC (crédit photo/Adiac)

bijou à un citoyen congolais », a-t-il déclaré.

Maillon important pour la réalisation du PND 2018-2022, le Grand-hôtel de Dolisie s'inscrit, d'après la ministre Arlette Soudan Nonault, dans la relance du tourisme congolais. Elle a, par ailleurs, invité les partenaires à élaborer de bonnes stratégies de marketing et à garantir la bonne

qualité des services afin, a-t-elle indiqué, de susciter l'adhésion et la fidélité de la clientèle.

« Je ne doute pas que vous y parviendrez. Votre réussite sera également celle de la ville de Dolisie, mais aussi de l'ensemble de la destination Green Congo », a indiqué la ministre du Tourisme.

Dans le cadre de l'accord conclu

par les deux parties, il ressort que le bail consenti par la société preneuse exploitera ce complexe hôtelier pour une durée de dix ans, à compter de la date d'ouverture officielle.

Sossi, un gîte touristique à valoriser

Objet également de la mise en concession signée par les deux

parties, le gîte touristique de Sossi situé à Louvakou, à 17 km de Dolisie, vise à valoriser la destination Green Congo.

D'une superficie de 240 mètres carrés, Sossi, érigé pour améliorer les conditions d'accueil des touristes du site « Matadi Ma Diata », sera quant à lui aussi géré par la société GCC International. Dans le cadre de cette concession, la société entend aménager des espaces de repos y compris de restaurants.

L'obtention parallèle de ce site s'explique, à en croire le concessionnaire, pour les besoins de rentabilité, notamment du Grand-hôtel de Dolisie.

« Vu que l'hôtel ne sera pas géré de façon classique, il nous fallait donc des sites touristiques pour changer la vocation de celui-ci afin de faire venir les clients et touristes dans le département du Niari. C'est important pour nous pour la simple raison que le gîte de Sossi compte en son sein le site Matadi Ma Diata, les cascades et les grottes », a expliqué Narcisse Vhoumby à l'issue de la signature de l'accord de concession.

Par ailleurs, en vue de favoriser une main-d'œuvre locale, la ministre du Tourisme a souhaité l'implication des filles et fils du Niari dans les travaux de construction et rénovation de Sossi et du Grand-hôtel.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Oui, la France libre fut africaine ...

N'oublions jamais que le mois d'août 1940, il y a tout juste quatre-vingts ans, vit la France qu'Adolf Hitler avait mise à genoux commencer à se redresser et que ce redressement débuta en réalité au cœur de l'Afrique grâce au général de Gaulle qui, depuis Londres le 18 juin de cette même année, avait appelé les Français à s'engager dans la résistance afin de retrouver leur honneur, leur liberté, leur grandeur, la maîtrise de leur destin.

Quatre dates ont marqué ce rebond qui permit à la France libre de s'institutionnaliser, donc de revivre sur le plan international grâce au Manifeste de Brazzaville publié le 27 octobre et au Comité de défense de la France Libre créé le 28 octobre : le ralliement du Tchad et de son gouverneur Félix Eboué le 26 août, le ralliement du Cameroun grâce au commandant Leclerc le 27

août, le ralliement du Congo avec le médecin général Adolphe Sicé et le colonel de Larminat le 28 août, le ralliement de l'Oubangui-Chari (aujourd'hui la Centrafrique) avec le gouverneur Pierre de Saint-Mart le 29 août. Des événements auxquels il convient d'ajouter le ralliement tardif du Gabon au mois de novembre de cette même année.

Quatre dates qui ont vu la France libre s'organiser sur le plan militaire, politique, diplomatique, mais que les historiens ont quelque peu tendance aujourd'hui à oublier en raison des grands événements qui ont marqué, quatre ans plus tard, la libération de l'Europe par la France, l'Angleterre, les Etats-Unis et leurs alliés, tout particulièrement le débarquement de leurs forces armées en Normandie et en Provence qui permit la reconquête de l'espace européen, puis l'effondrement du régime nazi.

Alors que se prépare, à Brazzaville précisément, la commémoration de la venue du général de Gaulle le 26 octobre et des actes qui en ont découlé, permettant à la France libre de s'imposer comme un acteur incontournable de la libération de l'Europe, il convient de rappeler que c'est l'Afrique centrale dans son ensemble – alors dénommée officiellement Afrique équatoriale française – qui a permis le rebond historique auquel l'Afrique de l'ouest s'était elle-même opposée en refusant au général de Gaulle de s'installer à Dakar, la capitale du Sénégal. De rappeler aussi la place essentielle que les soldats venus de ces différents pays ont occupée tout au long de cette libération sacrifiant leur vie comme ils l'avaient fait durant la Première Guerre mondiale lorsque la France avait mobilisé les « tirailleurs » africains au côté de ses troupes.

Que « La France libre fut africaine »,

comme l'a rappelé récemment l'historien Eric Jennings dans un livre qui illustre, documents à l'appui, le rôle que joua l'Afrique dans la libération de l'Europe (1) est une réalité que nous devons tous avoir présente à l'esprit : d'abord, évidemment, car cette page de l'Histoire commune de l'Afrique et de l'Europe ne s'effacera jamais ; ensuite parce qu'elle rappelle très opportunément, en cette année où l'on commémore la naissance de la France libre, ce que le Vieux continent et pas seulement la France doivent aux peuples africains.

Faisons donc en sorte que les commémorations du mois d'octobre, à Brazzaville, contribuent fortement au resserrement des liens qui unissent les deux continents.

Jean-Paul Pigasse

Eric Jennings : « La France libre fut africaine ». Editions Perrin. 2014. 352 pages.